

**NOTICE CONCERNANT LES DOSSIERS D'INSCRIPTION
POUR TOUS LES ACCUEILS
(Accueils périscolaires garderies, cantine, mercredis et vacances)**

Madame, Monsieur, Chers parents,

Pour bénéficier de l'accès à nos structures, et que votre enfant soit accueilli, il est impératif de remplir préalablement le dossier d'inscription et de le retourner parfaitement renseigné, daté et signé, dans les plus brefs délais.

**Il est rappelé qu'en l'absence d'un dossier complet,
votre enfant ne peut avoir accès à nos services « enfance ».**

Dès aujourd'hui, vous pouvez donc nous le remettre en main propre au
Service de la Scolarité – 3, rue Pierre Guérin – 30540 MILHAUD – tel 04.34.39.50.12

**Merci de remplir le dossier lisiblement et de bien renseigner les informations demandées.
Il est très important que vous nous transmettiez une adresse email valide pour faciliter
notre communication.**

** L'identité (nom et prénom) et le numéro de téléphone (portable de préférence) des personnes que vous souhaitez autoriser à récupérer votre enfant lorsque vous êtes empêché(e), doivent **impérativement** être renseignés dans le dossier.

Le Service de la Scolarité est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pièces à joindre obligatoirement :

- Attestation Assurance Responsabilité civile 2025/2026 mentionnant Périscolaire et Extrascolaire
- Justificatif de Domicile (moins de 3 mois)
- Carte Identité des parents
- Attestation paiement de la Caf
- Copie du PAI (si besoin)
- Jugement (si besoin)
- Copie carnet de vaccination (si fréquentation ALSH)
- Certificat médical d'aptitude à la pratique multi-sports en collectivité (si fréquentation ALSH)